

Communiqué

Écoquartier des Plaines-du-Loup

Les investisseurs pour la réalisation du 2^e secteur sont connus

Les investisseurs pour la réalisation du 2^e secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup sont désormais connus. Coopératives d'habitation, sociétés d'utilité publique, investisseurs privés ou encore sociétés et fondations privées de la Ville : au total, 15 investisseurs ont été retenus en vue de la conception de 16 bâtiments. La règle des trois tiers pour garantir la mixité sociale, fil rouge de la conception de l'ensemble de l'écoquartier, est entièrement respectée avec des logements à loyer abordable, modéré et du marché libre ou en propriété. Le début des chantiers est attendu pour 2028 et l'arrivée des premières habitantes et habitants pour 2031. 1200 logements seront réalisés et 30'000m² de surface d'activités mis à disposition.

Depuis la fin 2025, le premier secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup est entièrement réalisé, accueillant désormais quelque 2500 habitantes et habitants, une école, un EMS, des commerces et de nombreux aménagements publics. Du côté de la réalisation du deuxième secteur, qui verra le jour au sud du parc du Loup, le processus avance. Plus de 60 investisseurs ont répondu à l'appel d'offre lancé fin 2024. Aujourd'hui, la Ville se réjouit d'annoncer avoir retenu 15 d'entre eux pour réaliser ce second secteur. 2 pièces urbaines, en lien direct avec le projet du m3, seront mises au concours dès que le planning de réalisation du métro sera consolidé.

Pour développer ce 2^e secteur, la Ville a constitué un panel d'investisseurs varié en sollicitant des sociétés d'utilité publique, des coopératives d'habitants, des investisseurs privés et des entités en mains de la Ville. La mixité sociale est un objectif incontournable pour le développement de l'écoquartier ; elle est garantie par des quotas pour chaque catégorie de logement, répondant aux besoins variés de la population. La mixité des investisseurs est également promue : les 15 investisseurs retenus ont été sélectionnés sur la base de l'ambition sociétale de leur programme (durabilité, vivre ensemble, innovation), leur expérience et de la viabilité financières de leurs projets. 8 des quinze investisseurs sélectionnés étaient déjà présents dans le premier secteur de l'écoquartier.

Des logements pour les séniors

Le quartier proposera notamment une part importante de logements réservés aux seniors (environ 10%). Les synergies entre investisseurs permettront d'assurer sur place un écosystème de services adaptés aux besoins des personnes âgées (équipes médicales, centres d'accueil temporaire, livraison de plats, etc.).

Les concours d'architecture pour les différentes pièces urbaines (regroupement de 2 à 4 investisseurs) seront lancés au second semestre 2026 et les chantiers en 2028. Les premières habitantes et habitants sont attendus en 2031. Au total, le secteur accueillera environ 2400 personnes et 1400 emplois. Une école secondaire ouvrira ses portes en 2031. Comme pour le premier secteur, le second répondra à des objectifs écologiques, sociaux et économiques ambitieux.

La Municipalité de Lausanne

15 investisseurs pour le 2^e secteur de l'écoquartier des Plaines-du-LoupCoopératives d'habitation :

La Codha (Coopérative de l'habitat associatif) ; société coopérative de construction et d'habitation Le Bled ; Société Coopérative d'habitation Ecorces ; IDA, Société Coopérative d'habitation Ida Schertenleib

Investisseurs privés :

Halter SA ; Equitim Fondation de placement ; Jaguar Realestate SA; Fondation La Rozavère

Sociétés et fondations de la Ville :

SILL (Société Immobilière Lausannoise pour le Logement SA) – 2 bâtiments ; FLCL (Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements)

Sociétés d'utilité publique :

LSR (Logement Social Romand SA) ; Logement idéal - Société coopérative ; FPHL (La Fondation Pro Habitat Lausanne) ; Primavesta société coopérative d'utilité publique ; SCHL (Société Coopérative d'Habitation Lausanne)

Informations sur www.lausanne.ch/pdl-etape2-investisseurs

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic, Direction culture et développement urbain, tél. +41 21 315 22 01

Lausanne, 11 février 2026